

Sud) ainsi que Laem Chabang et Rayong (sur la côte sud-est).

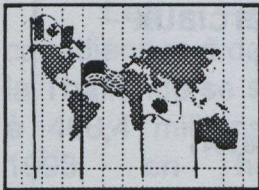
Les entreprises étrangères établies dans un parc industriel bénéficient de plusieurs stimulants et privilèges. Ainsi, elles peuvent posséder des terrains dans les parcs industriels, faire entrer au pays non seulement des travailleurs qualifiés et des spécialistes ainsi que leurs conjoints et personnes à charge, mais aussi, pour qu'ils y travaillent, des techniciens et des spécialistes étrangers. Elles peuvent aussi apporter ou envoyer des devises à l'extérieur du pays. De plus, les entreprises étrangères établies dans une zone de transformation pour l'exportation peuvent aussi bénéficier de certains privilèges fiscaux.

• Réductions tarifaires

En décembre 1994, le gouvernement thaïlandais a adopté une

nouvelle structure tarifaire dont la mise en oeuvre doit s'échelonner sur quatre années. Cette nouvelle structure s'applique à 91 % des numéros tarifaires, qui correspondent, en valeur, à 97 % des importations globales. Elle ramène de 30,24 % à 17,01 % les taux tarifaires moyens et de 39 à 6 le nombre de taux tarifaires différents. Ainsi, un taux de 0, 1, 5, 10, 20 ou 30 % s'applique aux produits à valeur ajoutée selon l'échelle suivante :
0 % pour les produits faisant l'objet d'une exemption tarifaire, par exemple, le matériel médical et les engrais;
1 % pour les matières premières, les composants électroniques et les véhicules de transport international;
5 % pour les produits primaires et les biens d'équipement;
10 % pour les produits intermédiaires;
20 % pour les produits finals;
30 % pour les produits nécessitant une protection particulière (déterminés par le gouvernement).

COMMERCE EXTÉRIEUR



Le commerce extérieur de marchandises de la Thaïlande

(importations et exportations confondues) a atteint une valeur de 83 milliards de dollars \$US en 1993. Il a presque quintuplé en dix ans, affichant ainsi un taux de croissance annuel de 17,5 % en moyenne pendant cette période. Les exportations thaïlandaises ont grimpé de 6,4 milliards \$US en 1983 à 37,1 milliards en 1993, soit un taux de croissance moyen de 19,2 % par année.

Au cours de la même période, les importations thaïlandaises sont passées de 10,2 à 46,1 milliards de dollars US.

Enfin, le déficit de la balance commerciale s'est chiffré en 1993 à 8,9 milliards \$US, soit une valeur correspondant à 7 % du PIB.

Les États-Unis, le Japon et Singapour (pays membre de l'ASEAN) sont les trois principaux partenaires commerciaux de la Thaïlande. En 1993, ces pays réunis ont reçu 54,6 % des